

FICHE DE POSTE A PROFIL

| | | |
|------------------------------------|--|---|
| IDENTIFICATION DU POSTE | REFERENCE | PAP ASH 2026-023-ERSEH SEI PIAL |
| | INTITULE DU POSTE | Enseignant référent – service de l'école inclusive |
| | PLACE DU POSTE | Le poste est implanté au sein du Service de l'École Inclusive. Le titulaire du poste exerce sous l'autorité fonctionnelle conjointe de l'IEN CT ASH départemental et de la cheffe de la division du personnel non enseignant (DPNE). L'ERSEH est aidé dans ses missions par un gestionnaire administratif. |
| MISSIONS ET COMPETENCES | CADRE GENERAL | L'ERSEH du SEI est chargé : <ul style="list-style-type: none"> - de soutenir le fonctionnement des PIAL d'un secteur du département - de suivre les affectations des AESH à l'échelle des PIAL en fonction des notifications, des besoins des élèves et des compétences des AESH - d'être l'interlocuteur du coordonnateur et du pilote de PIAL pour la gestion RH et les situations complexes |
| | MISSIONS | <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer autant que de besoins avec les pilotes et les coordonnateurs de PIAL autour des éléments de gestion des personnels AESH ou des situations particulières - Accompagner les coordonnateurs dans la gestion des situations complexes - Synthétiser, en collaboration avec les gestionnaires du service, les informations concernant les personnels AESH : contrats, entretiens professionnels, formations - Développer, en lien avec la cheffe de division, la gestion des Ressources Humaines - Participer au recrutement des AESH en fonction des besoins locaux identifiés - Analyser les demandes de mobilité des AESH - Accompagner et missionner les AESH référents en lien avec les partenaires de terrain - Être personne ressource pour contribuer à l'élaboration de la formation des AESH et des coordonnateurs de PIAL - Collaborer avec la conseillère pédagogique départementale ASH en charge du dossier - Participer à l'analyse des besoins des élèves sur le temps méridien |
| | COMPETENCES | <ul style="list-style-type: none"> - Capacités d'organisation et de synthèse - Capacités relationnelles avec un public pluri-professionnel : AESH, personnels de direction du 1er et 2nd degré, IEN, gestionnaires - Capacité d'analyse des besoins à l'échelle d'un PIAL - Connaissance des ressources du département - Maîtrise des outils bureautiques et informatiques - Discrétion professionnelle |
| | PRE-REQUIS (diplômes ou expérience) | Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent). |
| CONTEXTE ADMINISTRATIF | NOMINATION | Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027. |
| | REGIME HORAIRE | Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignant non devant élèves. |
| | MODALITES DE CANDIDATURE | <p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p> |
| | CONTACT | IEN Conseiller Technique ASH départemental : ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr DAASEN en charge du dossier ASH départemental : ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr |
| | | |